

BTS TC
Réponse argumentée et structurée

Veillez répondre au sujet suivant à l'aide des 3 documents ci-dessous :

Après avoir présenté la situation des jeunes sur le marché du travail en France, étudiez les solutions permettant de réduire le chômage de ces derniers.

Document 1 : La situation du chômage en France (INSEE – février 2017)

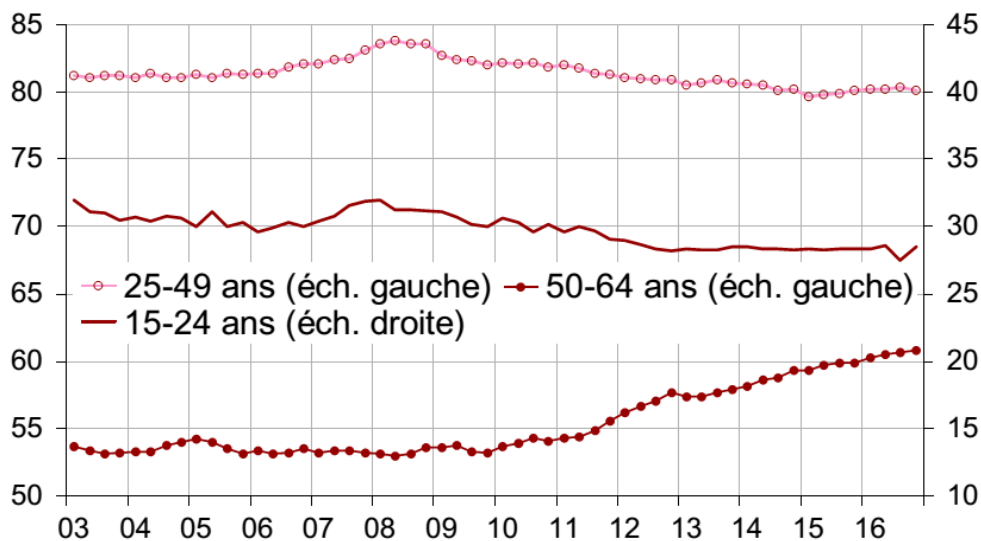
Taux de chômage BIT en France métropolitaine

Données CVS, en moyenne trimestrielle

| | En % de la population active | | Variation en points sur un | | Milliers 2016T4 (p) |
|--------------------------------------|------------------------------|------------|----------------------------|-------------|---------------------|
| | 2016T3 | 2016T4 (p) | trimestre | an | |
| Personnes au chômage | 9,8 | 9,7 | -0,1 | -0,2 | 2 783 |
| 15-24 ans | 25,0 | 23,3 | -1,7 | -0,7 | 627 |
| 25-49 ans | 8,8 | 9,0 | 0,2 | -0,2 | 1 597 |
| 50 ans ou plus | 7,1 | 6,7 | -0,4 | 0,0 | 559 |
| Hommes | 9,8 | 9,8 | 0,0 | -0,6 | 1 472 |
| 15-24 ans | 24,8 | 24,0 | -0,8 | -1,5 | 352 |
| 25-49 ans | 8,5 | 8,8 | 0,3 | -0,7 | 814 |
| 50 ans ou plus | 7,5 | 7,2 | -0,3 | 0,0 | 306 |
| Femmes | 9,8 | 9,5 | -0,3 | 0,1 | 1 311 |
| 15-24 ans | 25,1 | 22,5 | -2,6 | 0,3 | 275 |
| 25-49 ans | 9,1 | 9,2 | 0,1 | 0,2 | 783 |
| 50 ans ou plus | 6,6 | 6,1 | -0,5 | -0,2 | 252 |
| Personnes au chômage de longue durée | 4,3 | 4,2 | -0,1 | -0,1 | 1 223 |

Taux d'emploi par âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Le taux de chômage en France baisse de 0,1 point, à 10,0 % de la population active au quatrième trimestre 2016. En moyenne sur le quatrième trimestre 2016, le taux de chômage au sens du BIT est de 10,0 % de la population active en France, après 10,1 % au troisième trimestre. En France métropolitaine, le nombre de chômeurs diminue de 31 000, à 2,8 millions de personnes ; le taux de chômage baisse ainsi de 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2016, à 9,7 % de la population active. Il se réduit pour les jeunes et les personnes âgées de 50 ans ou plus, alors qu'il augmente pour celles de 25 à 49 ans. Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,2 point. Parmi les chômeurs, 1,2 million déclarent rechercher un emploi depuis au moins un an. Au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage de longue durée s'établit à 4,2 % de la population active. Il diminue de 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2016 et au quatrième trimestre 2015.

Document 2 : La situation des jeunes sur le marché du travail en France (Le Monde – 01/2017)

Le constat est dur. Un taux d'activité faible, un «*surchômage*» persistant, une proportion élevée de décrocheurs : la situation des jeunes sur le marché du travail s'est globalement dégradée et leur insertion professionnelle est plus compliquée en France qu'ailleurs en Europe. Le taux de chômage des jeunes Français a été multiplié par 3,5 en quarante ans. Comparé aux autres pays européens, il «*se situe dans la moyenne haute*» : 24 % en 2016 pour les moins de 25 ans, soit au 5e rang sur 16 pays étudiés – après la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal mais loin devant l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas.

Le taux d'activité des 15-24 ans est également faible : de 4,5 points inférieur à la moyenne européenne en 2015. Ce phénomène s'explique notamment par un cumul emploi-études peu important. A 15 %, il est en hausse, mais reste plus bas que dans d'autres pays européens, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas, où davantage de jeunes sont en apprentissage. Ce cumul peut avoir un effet positif sur l'insertion tout en augmentant les risques d'échec universitaire, nuance toutefois le rapport.

La proportion de « NEET » (*Not in Education, Employment or Training*), ces jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation reste par ailleurs plus élevée (15 %) en France que dans les pays nordiques et en Allemagne. Contrairement à d'autres pays de l'Union européenne, il n'a pas reculé depuis 2013. Les jeunes Français connaissent aussi un «*surchômage*» important au moment de leur entrée dans le marché du travail, qui persiste «*plus d'une dizaine d'années*». Et 35% sont en contrat temporaire.

« Les difficultés d'insertion de jeunes dans l'emploi sont marquées dans tous les pays européens par un surchômage. Mais, outre le fait qu'en France la conjoncture du marché du travail est globalement dégradée, ce qui la rend plus difficile chez nous, c'est pour certains le cumul de difficultés qui constituent de véritables barrières à l'entrée (compétences de base, mobilité, santé, logement, maîtrise du numérique...) », explique Hélène Garner.

Parmi les dispositifs favorisant l'insertion, l'apprentissage est plus efficace que la voie scolaire, notamment pour les moins diplômés, constate le rapport. Mais avec un bémol, un taux de rupture des contrats élevé, de l'ordre de 27 %.

Document 3 : Six propositions pour réduire le chômage des jeunes (Le Monde et Les Echos)

« Encourager la création d'entreprises par les jeunes »

Michel Rousseau, économiste et président de la fondation Concorde, un groupe de réflexion qui traite de sujets autour de la compétitivité des entreprises et de la création d'emploi.

« Le problème de l'insertion des jeunes est avant tout un problème d'emploi. Il faut alléger la fiscalité des entreprises pour rendre les entrepreneurs plus heureux et ainsi favoriser la création d'emplois. Plutôt que de laisser les jeunes aux portes des entreprises, il vaut mieux les encourager à créer leur propre emploi, même s'il est vrai que le non-salariat implique une certaine précarité. »

« Favoriser la mobilité des salariés présents dans l'entreprise »

Xavier Ragot, chercheur au CNRS, professeur associé à l'Ecole d'économie de Paris et président de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

« Le taux de chômage des jeunes est d'environ 20 %, contre environ 10 % pour le reste de la population active. Pendant les périodes de reprise d'activité économique, ces taux se rapprochent. Le problème de l'insertion des jeunes ne vient pas de leur âge mais du fait qu'ils soient entrants dans l'entreprise, un flux très limité à cause du manque de mobilité des salariés déjà insérés. De plus, en phase de crise économique, ce sont les profils à la marge qui sont le plus touchés. Le chômage des jeunes est le symptôme d'un ensemble de problèmes. »

« Adapter le système éducatif aux évolutions de la société »

Natacha Valla, directrice adjointe du Centre d'études prospectives et d'informations internationales et responsable du programme « Macroéconomie et finance internationales ».

« La France a beaucoup d'atouts : sa productivité, le bien-être de ses salariés ou encore le taux d'activité des 25-50 ans sont parmi les meilleurs d'Europe. Le problème est que nous avons un niveau d'éducation très élevé mais très inégal, marqué par un déterminisme social très important. Nous sommes capables de former des élites très compétitives et très recherchées dans le monde de l'entreprise et en même temps nous laissons de nombreux jeunes sans diplôme. Il faut adapter le système éducatif aux évolutions de la société et outiller ces jeunes non-qualifiés pour qu'ils aient quelque chose à proposer sur le marché du travail. »

« Mettre fin à la politique d'austérité et investir dans la formation »

Anne Eydoux, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et membre des Economistes atterrés, une association qui défend le pouvoir de la politique économique face aux exigences des marchés financiers.

« La politique menée au nom de la lutte contre le chômage des jeunes ne sert qu'à légitimer des réformes du code du travail et n'a eu pour effet que de les précariser et de

les marginaliser davantage. Parmi les actifs, un jeune sur trois est en contrat aidé, un chiffre qui monte à un jeune sur deux pour les non-diplômés. Il s'agit d'une "institutionnalisation du précarat juvénile", pour reprendre l'expression du sociologue Robert Castel. Il faut mettre fin à la politique d'austérité européenne, qui ralentit la croissance et généralise le moins-disant social. Il faut aussi investir dans la formation et créer des emplois en lien avec des enjeux de société comme le vieillissement ou le développement durable, qui absorberaient la jeunesse pour en faire le moteur du changement. »

« Assurer un accès au logement et à la santé pour permettre la recherche d'emploi »

Jean Grosset, membre de la fondation Jean Jaurès, fondée en 1992 par Pierre Mauroy et proche du Parti socialiste.

« De nombreuses études montrent l'importance de l'accompagnement des jeunes pour trouver un emploi. La "garantie jeunes" [un dispositif mis en place par le gouvernement qui octroie une allocation aux 18-26 ans s'ils recherchent activement un emploi] est un pis-aller, mais il est tout de même plus facile de trouver un emploi quand on peut se loger et se soigner. C'est la base. Ensuite, il faut inclure systématiquement un volet sur les jeunes à chaque négociation entre partenaires sociaux. Nous pouvons changer les choses sans toucher au code du travail. »

Les universités doivent promouvoir des études plus modulaires, en aller-retour avec le monde professionnel

MARION LABOURE / Économiste à l'Université d'Harvard

Il n'est pas rare de voir certains étudiants réaliser, après un bac+5, que leurs formations sont finalement peu adaptées à ce qu'ils souhaitaient faire ou qu'il y a peu de débouchés dans leur secteur d'activité. Afin d'éviter cela, il y aurait un avantage à arrêter sa formation une année ou deux entre la licence et le master pour travailler, comme le font par exemple beaucoup d'Anglais ou d'Américains.

De plus, on pourrait imaginer une formation universitaire plus souple sous forme de modules permettant d'insérer plus facilement des stages quand les étudiants en ont financièrement besoin et de reprendre aisément leurs études par la suite. Chacun de ces modules serait de courte durée (quelques semaines ou mois) et autonome, ce qui permettrait aux jeunes de personnaliser eux-mêmes leurs formations dans l'ordre qu'ils souhaitent et selon leurs aspirations professionnelles.